



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Seine-Saint-Denis

Ville de Vaujours

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 AVRIL À 20h00

DELIBERATION N°2018/04-05

OBJET : Budget Primitif ville-Exercice 2018

Direction des moyens
Service des finances
CD

DATE DE CONVOCATION : 21 mars 2018

DATE D’AFFICHAGE : 27 mars 2018

PRESIDENCE de Dominique BAILLY, Maire, Vice-président de Grand Paris-Grand Est

LIEU DE REUNION : Maison du Temps Libre, rue de Meaux à Vaujours

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 25

VOTANTS : 28

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Jacqueline SCHMIT

ETAIENT PRESENTS : Dominique BAILLY, Michel RINGRESSI, Guiseppina DI MINO, Christelle MARTINEZ, Claude LEMASSON, Danièle CHEVILLARD, Thierry VARY, Anne BARTHELEMY, Jacqueline SCHMIT, Guy ISDANT, Françoise BOCAGE, Giovanni CANTELMO, Claudine POLIPOWSKI, Arnaud FROMENT, Houria BEQUIT, Guy VALENTIN, Catherine ANCONA, Margarida PIMENTA, Daniel BOUCHER, José DA SILVA, Yann COSTE, Daniel BERGEOT, Claudine SIMMER, Aïssam KROUNA, Abdenour AMAROUCHE,

ETAIENT ABSENTS : Marie-Madeleine CALLAY, Marie-Thérèse GARNIER, Paul MORANT, Yamina KOUADRIA,

POUVOIRS : Marie-Thérèse GARNIER donne pouvoir à Dominique BAILLY, Marie-Thérèse GARNIER donne pouvoir à Jacqueline SCHMIT pour la délibération de l’adoption du Compte

Rapporteur : Thierry VARY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article 2312-1,

VU la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, donnant délégation au Maire, dans le cadre des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la modification en date du 25 janvier 2016 de la délibération du 14 avril 2014 relative à l'attribution des délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire,

VU l'avis de la commission des finances du 26 mars 2018,

CONSIDERANT les documents transmis avec la convocation du Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'ADOPTER le Budget Primitif Ville de l'exercice 2018 comme suit :

1/ SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Pour mémoire BP 2017	Proposition BP 2018	Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
Chapitre 011 : Charges à caractère général	3 613 106.00	3 672 009.25	20		8	
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés	6 648 000.00	6 643 000.00	20		8	
Chapitre 014 : Atténuations de produits	571 520.00	437 757.00	20		8	
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	968 862.00	958 372.00	20		8	
Chapitre 66 : Charges financières	69 450.00	59 453.00	20		8	
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	16 520.00	28 100.00	20		8	
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	400 000.00	250 000.00	20		8	

Délibération N° 2018/04-05

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	2 140 863.36	2 614 664.57	20		8	
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 228 791.00	1 215 800.00	20		8	
TOTAL DEPENSES	15 657 112.36	15 879 155.82	20		8	

RECETTES	Pour mémoire BP 2017	Proposition BP 2018	Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
Chapitre 013 : Atténuations de charges	30 000.00	20 000.00	20		8	
Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	804 530.00	837 326.00	20		8	
Chapitre 73 : Impôts et taxes	9 677 637.00	9 627 284.00	20		8	
Chapitre 74 : Dotations et participations	1 944 826.00	1 695 170.00	22		6	
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	240 500.00	229 500.00	20		8	
Chapitre 76 : Produits financiers	50.00	50.00	20		8	
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	12 850.00	12 850.00	22		6	
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 062.00	15 903.47	20		8	
R 002 Résultat Reporté ou Anticipé BP Ville	2 938 657.36	3 441 072.35	20		8	
TOTAL RECETTES	15 657 112.36	15 879 155.82	20		8	

2/ SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	Pour mémoire BP 2017	Proposition BP 2018	Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles (sauf 204)	481 310.00	638 293.32	20		8	
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	20		8	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	2 316 283.00	2 946 219.60	23		5	

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20180405-18_04-05-DE
Date de télétransmission : 05/04/2018
Date de réception préfecture : 05/04/2018

Délibération N° 2018/04-05

Chapitre 23 : Immobilisations en cours	660 000.00	2 143 350.00	23		5
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	3 500.00	0.00	20		8
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	217 541.00	222 489.00	20		8
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	62 470.36	40 292.47	20		8
Chapitre 4541 : Travaux pour compte de tiers	4 434.00	10 000.00	20		8
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 062.00	15 903.47	20		8
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	22 620.00	74 916.39	20		8
D 001 : Solde d'exécution reporté ou anticipé	0.00	0.00	20		8
Reports 2017	1 256 356.24	440 057.01	20		8
TOTAL DEPENSES	5 032 576.60	6 531 521.26	20		8

RECETTES	Pour mémoire BP 2017	Proposition BP 2018	Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
Chapitre 13 : Subventions d'investissement (hors 138)	114 750.00	95 298.10	23		5	
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0.00	20		8	
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	0.00	0.00	20		8	
Chapitre 10 : Dotations Fonds divers, réserves (hors 1068)	261 762.00	325 000.00	23		5	
Chapitre 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	267 010.96	0.00	20		8	
Chapitre 165 : Dépôts et cautionnement reçus	3 000.00	3000.00	20		8	
Chapitre 4542 : Travaux pour compte de tiers	4 434.00	10 000.00	22		6	
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	2 140 863.36	2 614 664.57	20		8	
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 228 791.00	1 215 800.00	20		8	
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	22 620.00	74 916.39	20		8	
Reports 2017	281 500.00	0.00	20		8	
R 001			20		8	
Résultat Reporté ou Anticipé BP Ville	707 845.28	2 192 842.20				
TOTAL RECETTES	5 032 576.60	6 531 521.26	20		8	

Accusé de réception en préfecture
 093-219300746-20180405-18_04-05-DE
 Date de télétransmission : 05/04/2018
 Date de réception préfecture : 05/04/2018

Soit un total du budget principal communal 2018 équilibré comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	pour	Contre	Abstention	Refus de vote
RECETTES	15 879 155.82	6 531 521.26	22 410 677.08	20		8	
DEPENSES	15 879 155.82	6 531 521.26	22 410 677.08	20		8	

Article 2 : Le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Article 3 : Le présent acte sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis pour être certifié exécutoire ;
- Monsieur le Responsable du Centre des Finances Publiques de Livry-Gargan.

Ampliation en sera insérée au Recueil des Actes Administratifs et publiée selon la réglementation en vigueur.

Fait et clos les jours, mois et an que dessus
et ont signé les membres présents
pour extrait conforme,

Vaujours, le 3 avril 2018

Le Maire,



Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris-Grand Est



Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20180405-18_04-05-DE
Date de télétransmission : 05/04/2018
Date de réception préfecture : 05/04/2018